



L'an deux mille vingt-trois le 19 du mois d'octobre s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Brin sur Seille, après convocation légale du 12 octobre, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS

Présents : M. RENKES David – M. CRESPIY Jean Claude – M. BARTHELEMY Philippe – M. RAKOTONDRAMANITRA Haja

M. GRANDADAM Daniel – M. VOINSON Philippe – Mme FRANCOIS Valérie – M. FAUCHEUR Dominique – M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques – Mme SCHEFFLER Véronique – M. FEGER Serge – Mme MARCHAL Astrid – Mme CHERY Chantal – Mme RUSTOM Lina – M. MATHEY Dominique – M. GAY Gérard – M. RENAUD Claude – M. THOMAS Claude – Mme KLINGELSCHMITT Agnès – M. POIREL Patrick – M. FAGOT REVURAT Yannick – Mme LORETTE Delphine – Mme BONNEAU Sophie – M. L'HUILLIER Nicolas – M. BECKER Bernard – M. FRANCOIS Vincent – M. IEMETTI Jean – Marc M. BRIDARD Franck – M. DEIDLER Franck – M. HENCK Dominique – M. CHANE Alain – M. CAPS Antony – M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. MATHIEU Denis – M. VINCENT Yvon – M. CERUTTI Alain – M. GOETZ Sébastien

Procurations : M. MARTIN Christophe à M. VOINSON Philippe – M. GUEZET Philippe à M. FEGER Serge – M. THIRY Philippe à M. CHANE Alain – Mme JELEN Nelly à M. CAPS Antony – M. MICHEL Olivier à M. THOMAS Claude – M. BASTIEN Claude à M. CERUTTI Alain

Excusé(s) : M. JOLY Philippe – M. ORY Denis

Secrétaire de séance : M. RENAUD Claude

L'assemblée dénombrait : 44 **votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55

Présents : 38

Pouvoirs : 6

Excusés : 2

Votants : 44

Date d'affichage : 23 octobre

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 44

Contre

Absentions :

ENVIRONNEMENT

07/10/2023

Proposition d'avenant à la convention de partenariat et de financement 2021-2023 pour la mise en œuvre du plan d'actions Natura 2000/ENS du Plateau de Malzéville

Véronique SCHEFFLER, vice-présidente en charge de l'Environnement, rappelle que dans le cadre de leurs compétences respectives en matière d'environnement sur le site « Natura 2000/ENS du Plateau de Malzéville » ; la Métropole du Grand Nancy, la Communauté de Communes du Bassin de Pompey, et la Communauté de communes Seille et Grand Couronné, ont décidé de collaborer pour la mise en œuvre d'actions visant à protéger et valoriser le plateau, tel qu'inscrites dans le DOCOB (Document d'Objectifs) du site.

Cette collaboration a fait l'objet d'une convention tripartite de partenariat et de financement sur la période 2021-2023, avec une échéance au 3 octobre 2024.

Pour information, la participation de la CCSGC pour les années 2021 et 2022, initialement évaluée à un montant de 4484 euros TTC, sera finalement de 3585 euros TTC.

Pour l'année 2023, le montant prévisionnel total des actions prévues est estimé à 40 135 euros TTC, Ces actions définies dans le DOCOB sont d'ores et déjà en cours :

- entretien (débroussaillage, entretien des milieux – étude),
- communication,
- aménagements pour l'accueil du public (panneaux d'information et de balisage)
- animations grand public (par le CPIE entre autres associations).

Ces opérations font l'objet d'un avenant financier n°1 correspondant à la participation de la CCSGC pour un montant de 2167 euros TTC.

Ce montant pourra faire l'objet d'une réactualisation en fonction de l'obtention des subventions potentielles dont pourrait bénéficier la Métropole du Grand Nancy (CD 54, Région, État).

Il est donc demandé au Conseil Communautaire de valider cet avenant et l'inscription de crédits lors du budget 2024.

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Valide** l'avenant à la convention de partenariat et de financement pour la mise en œuvre du plan d'actions Natura 2000/ENS du Plateau de Malzéville
- **Autorise** une ouverture de crédits d'un montant de 2167 euros
- **Autorise** le Président à signer tous les documents nécessaires à cette opération



CLAUDE THOMAS
2023.10.24 15:35:05 +0200
Ref:20231024_105801_1-1-O
Signature numérique
le Président